

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public que la société Corral Morocco Gas & Oil AB représentée par son Administrateur M. Richard Ohman, a déclaré le 10 février 2006, avoir acquis, le 6 février 2006, 8.004.679 actions de la société Samir, au cours unitaire de 460,47 dh, franchissant à la hausse les seuils de participation de 5%, 10%, 20%, 33,33%, 50% et 66,66% du capital de ladite société.

Suite à cette transaction, Corral Morocco Gas & Oil AB détient 8.004.679 actions Samir, soit 67,27% de son capital.

Il est à noter que cette transaction s'inscrit dans le cadre d'une réorganisation des participations du groupe Corral dans le capital de la Samir.

Dans les douze mois qui suivent les franchissements de seuils mentionnés, la société Corral Morocco Gas & Oil AB envisage d'arrêter ses achats des actions Samir.

Contact CDVM :

Tel : 037 68 89 27

E-mail: information_financiere@cdvm.gov.ma

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières